

L'Accord de libre-échange comportait une disposition qui prévoyait que lorsque le niveau des subventions au Canada atteindrait celui des subventions américaines, les Américains auraient le droit de vendre leur blé au Canada.

Malheureusement, les niveaux des subventions se sont rejoins il y a quelques mois. Alors, il a été décidé, il y a quelques semaines, qu'il fallait laisser entrer le blé américain.

Cela fait peser une terrible menace sur la Commission canadienne du blé.

Premièrement, cela a coûté dès le départ 25 millions de dollars aux contribuables canadiens. En effet, pour pouvoir soutenir la concurrence du blé subventionné américain qui coûte moins cher, la commission a dû abaisser ses prix. Ce qu'elle a fait. Cela coûtera 25 millions de dollars aux contribuables canadiens.

Mais il y a pire encore. Une fois qu'on laisse le blé américain entrer, on enclenche une autre dynamique. Je pense l'avoir déjà dit à la Chambre et je le répète.

Lorsque les agriculteurs, notamment ceux qui vivent à proximité de la frontière américaine, constateront que le blé des États-Unis entre au Canada, ils vont lorgner le marché américain et voici ce qu'ils vont se dire: «Si le blé des États-Unis peut entrer chez nous, nous pourrions peut-être vendre notre blé directement sur le marché américain. Nous n'aurons pas à le faire par l'entremise de la Commission canadienne du blé. Nous allons trouver un petit créneau ici et là, et nous vendrons notre blé à un prix qui sera peut-être plus élevé que celui offert par la Commission.»

Si cela se produit — et cela se produira sûrement — vous imaginez bien le genre de pressions qui s'exerceront alors sur la Commission canadienne du blé.

Dans les faits, il est impensable que la Commission vende du blé pour certains agriculteurs canadiens, mais pas pour d'autres. Cela ne peut pas fonctionner.

Elle doit avoir une compétence exclusive, faute de quoi elle sera complètement inutile. Je crains beaucoup pour l'avenir de la Commission canadienne du blé.

Les conservateurs d'en face font toutes sortes de remarques. Ils disent qu'ils croient fermement à la Commission canadienne du blé, qu'il ne faut pas s'inquiéter, qu'ils l'appuient entièrement et que nos discours apocalyptiques au sujet de la Commission canadienne du blé ne sont absolument pas fondés.

Initiatives ministérielles

Je ne pense pas me tromper, et je sais aussi que le gouvernement est un gouvernement de droite. Il ne croit absolument pas avoir un rôle à jouer dans l'économie. Il croit fondamentalement au laisser-faire. Par conséquent, lorsqu'il dit appuyer la Commission canadienne du blé, je me pose de sérieuses questions.

La Fédération canadienne de l'agriculture met aussi son holà lorsqu'il est question de laisser entrer le blé américain au Canada. Elle s'oppose à l'entrée du blé américain au Canada à ce moment-ci, parce que certaines questions sont restées en suspens.

La Fédération canadienne de l'agriculture a déclaré que ses membres ne craignent pas la concurrence. Ils n'ont pas peur de se mesurer aux Américains. Leur produit est aussi bon que celui des Américains. Ils sont aussi efficaces que les Américains et, par conséquent, ils ne craignent pas leur concurrence. Mais, je le répète, la Fédération canadienne de l'agriculture estime que l'affaire n'est pas close et que tant que les Américains envahiront nos marchés d'exportation traditionnels, tant qu'ils invoqueront leur prétendu programme de mise en valeur des exportations pour envahir nos marchés, tant que cette grave affaire n'aura pas été résolue, elle enjoindra carrément le gouvernement canadien à empêcher le blé américain d'entrer au Canada.

• (1550)

À mon avis, la position adoptée notamment par la Fédération canadienne de l'agriculture est très logique. Les Américains jouent dur et sont de redoutables négociateurs. On ne rie pas avec eux. Pour traiter avec eux, il faut y aller de front, directement. On ne s'amuse pas, on ne joue pas de jeux, on y va franchement. Je crois que la Fédération canadienne de l'agriculture a raison. Si les Américains veulent vendre leur blé sur notre marché, ils feraient bien de ne pas toucher à nos marchés traditionnels d'exportation dans le monde entier.

Pourquoi ne devraient-ils pas y toucher, demanderez-vous? Après tout, n'est-ce pas la loi de la concurrence? Eh bien, ça en a peut-être l'air, mais je vous dirai qu'une disposition de l'Accord de libre-échange, de l'infâme Accord de libre-échange, porte sur la question de l'envahissement des marchés traditionnels de l'un des deux pays par l'autre. Je veux parler de l'article 701.4, qui prévoit ceci: «Chaque Partie tiendra compte des intérêts de l'autre Partie en matière d'exportation si elle a recours à une subvention à l'exportation relativement aux produits agricoles exportés vers des pays tiers.»